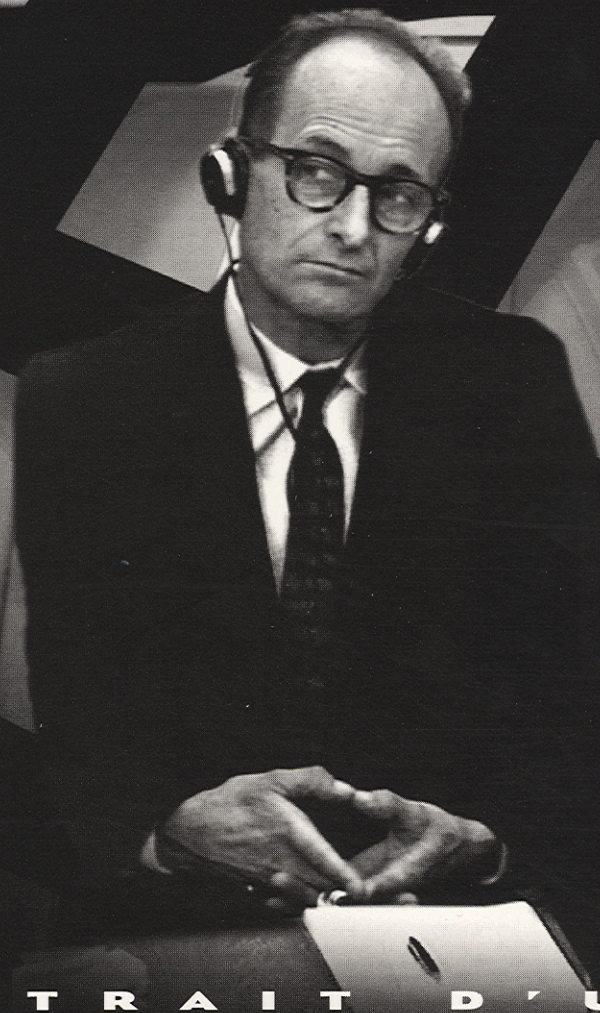


• SELECTION OFFICIELLE - FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN - 1999 •

UN SPÉCIALISTE



PORTRAIT D'UN
CRIMINEL MODERNE

MOMENTO ! & ARCAPIX
présentent

UN SPÉCIALISTE



Un film écrit par
RONY BRAUMAN
et
EYAL SIVAN

inspiré de «EICHMANN À JÉRUSALEM,
Rapport sur la Banalité du Mal» de
HANNAH ARENDT

Réalisé et produit par
EYAL SIVAN

Productrice exécutive
ARMELLE LABORIE



3

UNEFILM

Une coproduction France / Allemagne / Belgique / Autriche / Israël
MOMENTO ! & FRANCE 2 Cinéma
BREMER INSTITUT FILM FERNSEHEN & WDR
IMAGE CRÉATION & RTBF Télévision belge
LOTUS FILM
AMYTHOS Film TV Productions & NOGA Communications

avec la participation de CANAL +
ARCAPIX
EDITIONS MONTPARNASSE
INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL
IKON TV & HUMANISTISCHE OMROEP (Pays-Bas)
STUDIO L'EQUIPE (Belgique)

et le soutien de Centre National de la Cinématographie
Filmstiftung Nordrhein - Westfalia
La communauté française de Belgique et l'aide des télédistributeurs wallons
Wiener Filmfinanzierungsfonds & ORF Film-Fernsehabskommen
Israeli Film Center
MAP TV & Documentary (Programmes Media de la Communauté Européenne)
Eurimages

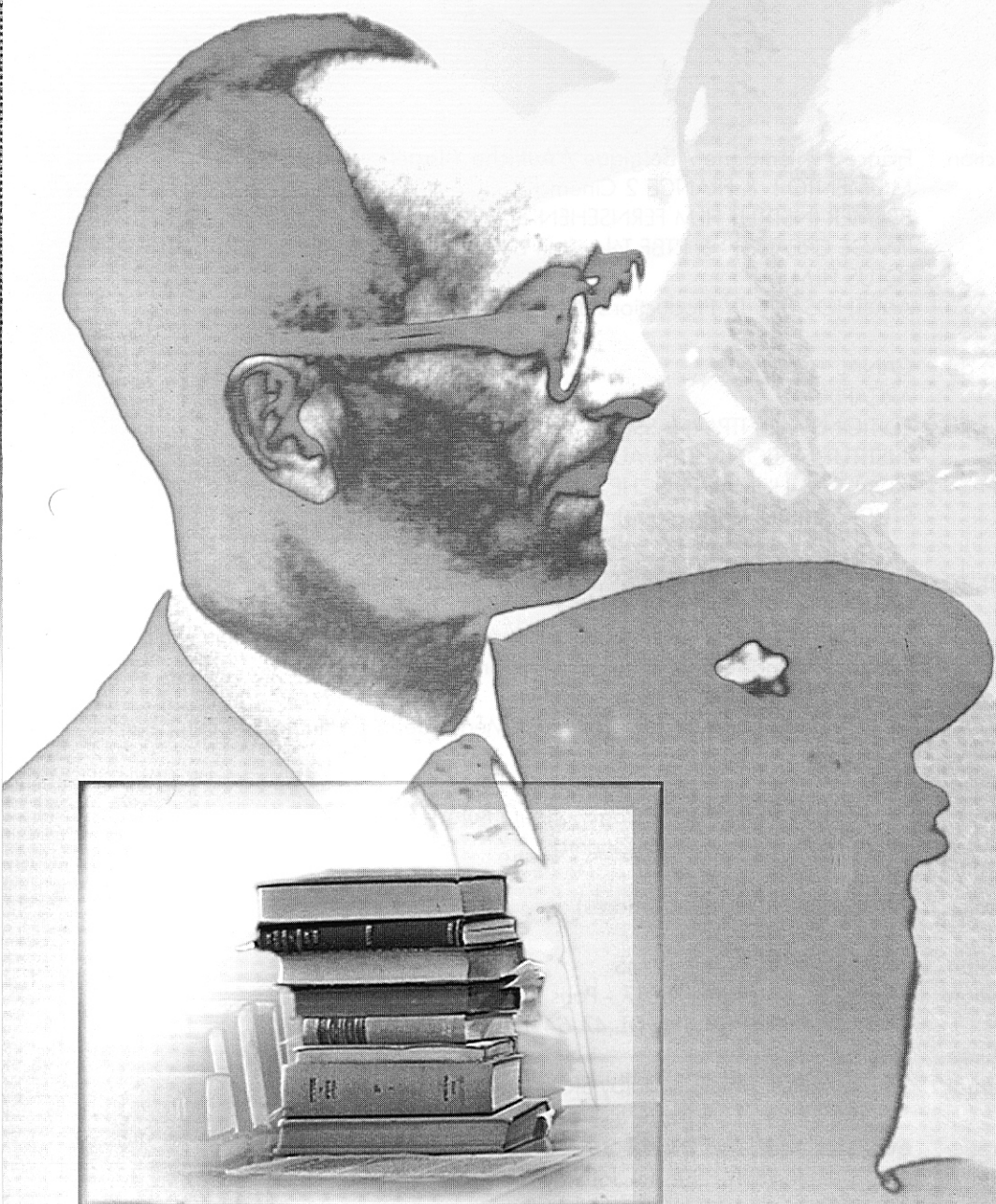
distribué avec le soutien de Programme MEDIA de la Communauté Européenne
et la Fondation Gan pour le Cinéma

Ventes internationales Intermedia Arc Pictures (Londres)

Une sélection PARADIS FILMS - ORLY FILMS
Distribution AFMD 18, rue Troyon 75017 - Paris
tél 01 44 09 08 08 - fax 01 47 64 14 27

Durée 128 mn
Format 35mm - 1,37 - N&B - Dolby SRD

Attachée de presse **eva simonet** - TEL 01 44 29 25 98 - FAX 01 44 29 25 99
C/O Galatée Films 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 - Paris



UN SPECIALISTE est un drame judiciaire qui dresse le portrait d'un bureaucrate zélé respectueux de la Loi et de la hiérarchie, un fonctionnaire de police responsable de l'anéantissement de plusieurs millions de personnes, un criminel moderne.

Loin du personnage de pervers sanguinaire, de menteur machiavélique ou de *serial killer* que veut décrire le procureur, l'accusé apparaît comme un père tranquille, à la fois comique et terrifiant. S'il ne nie pas son rôle dans l'industrie du crime à laquelle il a appartenu, il s'abrite derrière les instructions de ses supérieurs, son serment de fidélité et l'obligation d'obéir aux ordres.

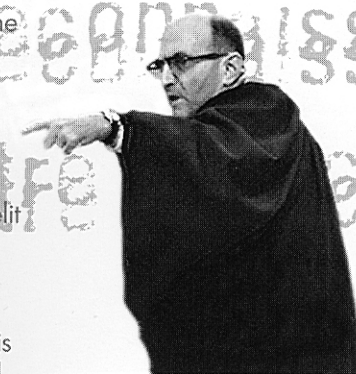
Il estime que son rôle d'exécutant, purement administratif et logistique, dénué de toute passion, le met à l'abri de la justice des hommes, même s'il ne l'exonère pas de toute responsabilité.

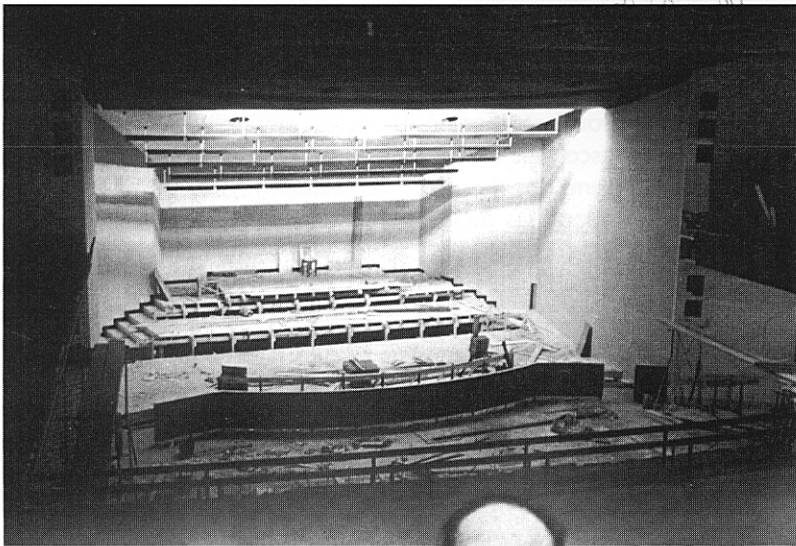
L'accusé, Adolf Eichmann, est un homme de taille moyenne, la cinquantaine, myope, presque chauve et affublé de tics nerveux. Tout au long de son procès, il est assis dans un box de verre, entouré de documents soigneusement empilés qu'il annote, relit et feuillette inlassablement. Expert en émigration, spécialiste de la «question juive», responsable du transport des «déportés raciaux» vers les camps nazis entre 1941 et 1945, il décrit son travail

avec une précision bureaucratique étouffante. Face à la cour et aux victimes rescapées de l'enfer qui se succèdent à la barre des témoins, il reconnaît avoir fourni aux usines de la mort le contingent humain à détruire. Il s'évertue à exposer le conflit entre son devoir professionnel et sa conscience humaine et insiste sur le fait que personne ne peut lui reprocher d'avoir mal fait son travail.

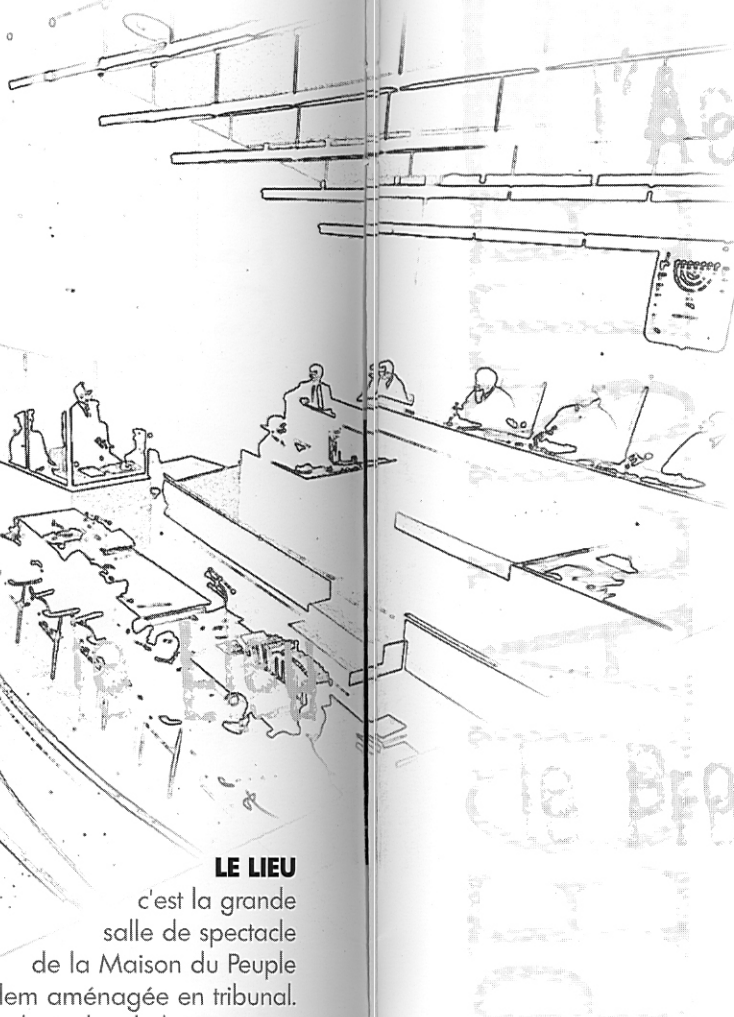
Enivré du vertige de sa propre impuissance, l'accusé se décrit comme «une goutte dans l'océan, un instrument dans les mains de forces supérieures». S'il ne l'avait pas fait, dit-il, un autre l'aurait fait à sa place.

Le contraste entre la monstruosité du crime et la médiocrité de l'accusé frappe au premier regard et plus encore à mesure que se succèdent les treize scènes qui composent ce long-métrage documentaire, dévoilant le portrait d'un homme effroyablement ordinaire.





UN SPECIALISTE
est réalisé exclusivement à partir du fonds largement inédit de 350 heures d'images enregistrées lors du procès spectaculaire du criminel nazi Adolf Eichmann, qui eut lieu à Jérusalem en 1961.



LE LIEU

c'est la grande salle de spectacle de la Maison du Peuple de Jérusalem aménagée en tribunal.

C'est là que, pendant plus de huit mois, en cette année 1961, fût jugé par l'Etat d'Israël celui qui avait échappé au procès de Nuremberg.

C'est dans ce huis-clos que se déroule ce film.



L'ACCUSÉ, Adolf Eichmann, allemand, né en 1906 à Solingen en Allemagne. Il rejoint les rangs de la SS en Autriche à l'âge de 26 ans. Neuf ans plus tard, en 1941 il obtient le grade de lieutenant-colonel SS. Ex-chef du bureau IV-B-4 de la Sécurité intérieure du IIIème Reich, il était chargé de la déportation des Juifs, des Polonais, des Slovènes et des Tziganes d'Europe vers les camps de concentration et d'extermination. Capturé à Buenos Aires par les services secrets israéliens en 1960, il est jugé à Jérusalem l'année suivante, puis pendu. Unanimentement considéré comme responsable de l'extermination de millions de personnes pendant la deuxième guerre mondiale, il se reconnaît coupable de « crimes terribles » tout en niant les charges dont le tribunal l'accuse. C'est le principal protagoniste du film.

LE PROCUREUR, Gideon Hausner, né en 1915. Dans son discours d'ouverture qui dura trois jours, il se présente comme la voix de six millions d'accusateurs. Maniant théâtralement la rage et le sarcasme face à l'accusé, sa colère ne faiblira pas durant tout le procès. Au nom du gouvernement israélien, il conduit l'accusation d'Eichmann et, à travers lui, celle du nazisme tout entier. Assisté de Gabriel Bach et Ya'akov Bar-Or, il déposa au tribunal les 15 chefs d'accusation contre A. Eichmann : sept pour crime contre l'humanité, quatre pour crime contre le peuple juif et quatre pour crimes de guerre et appartenance à une organisation criminelle.

LA COUR. Le procès n'a pas été confié à une juridiction spéciale mais à la Cour du district de Jérusalem. Elle est composée de trois juges, israéliens d'origine allemande.

Le Président, Moshé Landau, est un personnage austère. Il s'emploie tout au long du procès à ramener l'accusation sur le terrain juridique de la responsabilité propre d'Eichmann. Il use également de son autorité pour exiger de l'accusé « des réponses claires à des questions précises ».

Le juge Benjamin Halévy apparaît comme studieux et précis. N'hésitant pas à interrompre la procédure pour obtenir des précisions des intervenants, il sait se faire le « confesseur » d'Eichmann, à qui il s'adresse fréquemment en allemand.

Le Juge Yitzhak Raveh est le plus âgé de la Cour. Il mène son interrogatoire de l'accusé en allemand, sur un ton débonnaire, et obtient en retour des révélations froides et précises.

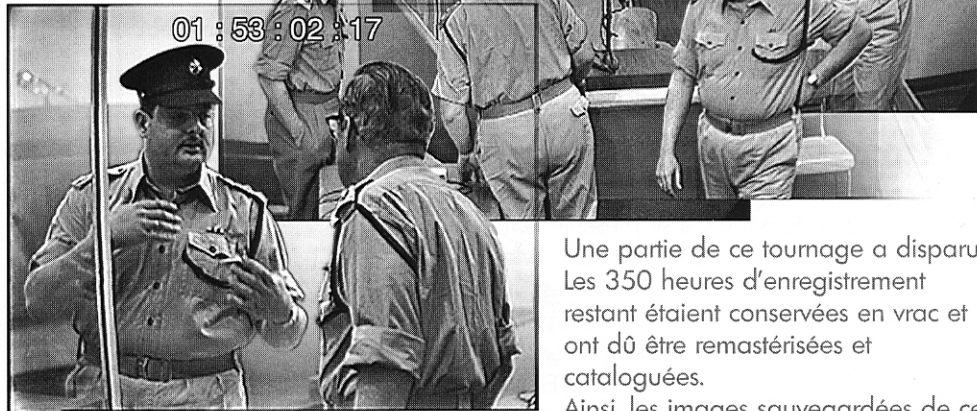
Les dialogues de ces deux juges avec Eichmann apportent un éclairage précieux sur le rôle et les méthodes de l'accusé.

L'AVOCAT de la défense, Robert Servatius, juriste de Cologne, fut assistant au procès de Nuremberg. Engagé par l'accusé, il est rémunéré par le gouvernement israélien. Dépassé par l'ampleur du dossier d'accusation, il n'est qu'un pâle figurant de ce procès. C'est l'accusé lui-même qui y assure sa propre défense.

LA CAPTATION AUDIOVISUELLE

Délibérément conçu comme un spectacle, le procès d'Eichmann est le seul jugement d'un criminel nazi qui ait jamais été intégralement filmé. Quatre caméras vidéo, dissimulées derrière de fausses cloisons pour ne pas troubler le déroulement des débats, furent installées dans l'auditorium aménagé en tribunal. Les images en provenance d'une des quatre caméras, ainsi que le son, ont été enregistrés par un moyen révolutionnaire pour l'époque : la vidéo.

C'est le réalisateur américain Leo T. Hurwitz qui sélectionnait celui des quatre axes qui était enregistré. Environ 500 heures furent ainsi enregistrées sur un support vidéo 2Pouce, en standard NTSC.



Une partie de ce tournage a disparu. Les 350 heures d'enregistrement restant étaient conservées en vrac et ont dû être remastérisées et cataloguées.

Ainsi, les images sauvegardées de ce procès constituent aujourd'hui un fond historique consultable et utilisable. «UN SPECIALISTE», dont les images furent restaurées, ré-éclairées et transférées informatiquement sur pellicule 35mm, est entièrement réalisé à partir de ce fond d'archives.

350 heures
d'enregistrement

Quatre caméras
vidéo

01 : 52 : 48 : 09

01 : 52 : : 03

01 : 52 : 53 : 16

01 : 53 : 00 : 09

01 : 53 : 02 : 17



RONY BRAUMAN, auteur et enseignant, fut président de Médecins Sans Frontières entre 1982 et 1994. C'est au cours de son engagement dans l'action humanitaire que l'importance de la réflexion de Hannah Arendt et la force particulière de son livre «Eichmann à Jérusalem, Rapport sur la Banalité du Mal» - la source d'inspiration du film «UN SPECIALISTE» - se sont imposées. De la famine d'Ethiopie en 1985 au génocide du Rwanda en 1994, les occasions n'ont pas manqué d'observer les conséquences tragiques de ce que Arendt appelait «la politique du moindre mal» et de constater à quel point il est vrai que l'abomination ne se nourrit pas exclusivement des passions destructrices des hommes, mais tout autant, et probablement beaucoup plus, de leur consentement.

EYAL SIVAN, cinéaste documentaire et dissident israélien travaille en France depuis 1986 sur l'instrumentalisation politique de la mémoire et le sort des populations palestiniennes déplacées. En 1991, à l'occasion d'une recherche pour un film sur le philosophe israélien Yeshayaou Leibovitz consacré à la désobéissance civile, il découvre à Jérusalem l'existence de centaines d'heures d'archives filmées du procès Eichmann. L'omniprésence d'Eichmann dans la société israélienne, la fonction symbolique de ce personnage et de son procès, utilisés comme ciment de l'unité nationale, l'ont incité à entamer la production du film. La question de l'obéissance absolue aux ordres, objet central de discussions en Israël depuis la guerre du Liban en 1982, puis - à fortiori - pendant les années de soulèvement palestinien, l'Intifada, dans les territoires occupés par l'armée israélienne, n'ont fait que renforcer son intérêt pour ce projet.

PORTRAIT D'UN CRIMINEL MODERNE

Le dos légèrement voûté, une calvitie naissante, Adolf Eichmann a l'allure passe-partout d'un employé modèle. Meticuleux jusqu'à l'outrance, tout dans son comportement évoque le bureaucrate. Quant à son imagination et ses capacités de décision, elles ne contrastent pas, à l'usage, avec son apparence : l'homme n'est pas sot, mais le périmètre de son initiative se borne aux instructions qu'il reçoit de ses supérieurs. Encore faut-il qu'elles soient dûment avalisées par la hiérarchie. Ce n'est ni pour son charisme ni pour son esprit de synthèse qu'il fut embauché et se retrouva quelques années plus tard à un poste-clé de l'organisation qu'il admirait tant. Pour ses employeurs, Eichmann possédait une qualité essentielle : organisateur méthodique, travailleur dévoué, il se consacrait tout entier à son travail avec un zèle sans limite et une loyauté à toute épreuve. Spécialiste reconnu, ce sans-grade progressa dans la hiérarchie et fut promu à une fonction de direction logistique et opérationnelle à l'échelle européenne. Il fit preuve, jusqu'à la fin, d'une redoutable efficacité.

Durant six ans, ce bureaucrate a organisé le rassemblement, le dépouillement, l'évacuation puis le transfert vers différentes destinations du matériel biologique qui lui avait été confié. Une fois livré, ce matériel fut soumis à un traitement spécial que - dira-t'il - il n'approuvait pas, mais qui - selon lui - n'était plus de sa compétence.

Face à la Cour et aux rescapés de l'enfer, Adolf Eichmann, que le procureur présente comme une incarnation du démon doit répondre de quinze chefs d'inculpation portant sur l'anéantissement de plusieurs millions de personnes. Pour sa défense, il



s'abrite derrière les instructions de ses supérieurs et l'obligation d'obéir aux ordres, tout en donnant une profusion d'explications détaillées sur le fonctionnement de la machinerie de destruction dont il était l'un des ingénieurs en chef.

L'EXÉCUTANT

Aujourd'hui le «cas Eichmann» continue de soulever de vigoureuses controverses. Pas en raison de doutes sur sa culpabilité. Cet homme fait partie des criminels les plus éminents de l'Histoire, c'est indiscutable.

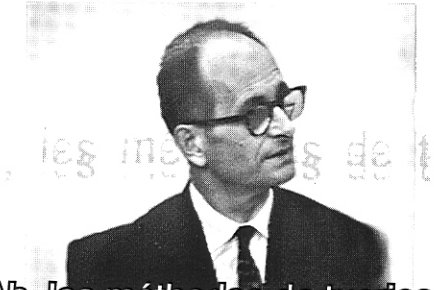
Le problème toujours brûlant que pose ce fonctionnaire de police réside ailleurs : dans la nature et le statut de ses activités criminelles, dans la délimitation de ses tâches spécifiques, dans sa position de rouage d'une décision fragmentée qui se prête si bien à l'effacement de toute notion de responsabilité.

Les éléments mis en avant par Eichmann pour sa défense constituent précisément la charge de sa responsabilité dans ce massacre administratif, crime moderne par excellence. Car si Eichmann n'a pas menti sur son rôle dans la Solution Finale, s'il n'a été que l'exécutant d'un loi criminelle, qu'il aurait intérieurement désapprouvée, c'est précisément de cette obéissance et de ses conséquences immédiates qu'il est coupable et non d'une quelconque fonction stratégique dans l'appareil nazi, assortie d'une obscure soif du mal.

Si ce «service public du crime» a pu être mis en place, c'est parce que fonctionnaires, techniciens, scientifiques, employés, chacun à leur poste ont consciencieusement fait leur travail, appliqué les procédures de routine, résolu des problèmes pratiques. Les codes de langage (évacuation, transfert, procédure, traitement spécial, solution finale) ont grossièrement camouflé la réalité pour permettre à tous de s'en abstraire. L'horreur était enfouie sous l'accumulation d'affaires courantes dont il devenait aisé d'oublier la signification.



Une déportation se déroule en plusieurs parties.



Ah, les méthodes de tueries ?



J'étais un... instrument dans les mains de forces supérieures.



C'est fâcheux, mais
ce n'est pas de ma faute



UN HOMME ORDINAIRE

Eichmann, coupable d'un crime extraordinaire, était un homme ordinaire dont «la normalité est beaucoup plus terrifiante que toutes les atrocités réunies», comme le souligna Hannah Arendt.

C'est pourquoi la situation extrême créée par la furie hitlérienne ne renvoie pas seulement à un épisode singulier de l'histoire des malheurs d'un peuple. Elle nous parle du présent, elle nous dévoile une dimension terrifiante de la modernité dont chacun peut constater la présence diffuse dans le monde de tous les jours.

«UN SPECIALISTE» propose un prototype de la «race des Seigneurs» bien différent de l'image flamboyante du SS, tel qu'il a été représenté au cinéma, tant par Leni Riefenstahl, la cinéaste préférée de Hitler, que par des metteurs en scène qui n'avaient rien de nazis : des guerriers sanglés dans leurs uniformes noirs frappés de la tête de mort, grandes brutes blondes et hommes de fer tels que les maîtres de la propagande hitlérienne les rêvaient. Donner à voir et laisser parler Eichmann, c'est déjà commencer à sortir de ces clichés.

La Mise en Scène des Archives

LA CAPTATION

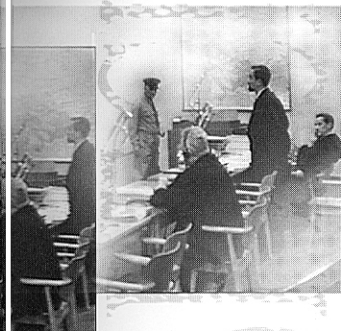
Soucieux de conserver une mémoire visuelle du procès Eichmann, le gouvernement israélien décida de le filmer intégralement. La première délibération du tribunal autorisa le tournage. Une première !

À Nuremberg, seuls des moments choisis avaient été filmés tandis qu'à Jérusalem, les caméras devaient tourner de la première à la dernière session. La télévision faisait alors ses premiers pas de média de masse : le procès Eichmann fut l'occasion du premier tournage au monde réalisé en vidéo hors d'un plateau de télévision.

Israël ne disposant pas à l'époque d'un réseau de télévision, c'est une société privée américaine qui effectua ce tournage.

Quatre caméras vidéo, dissimulées derrière de fausses cloisons pour ne pas troubler le déroulement des débats, furent installées dans le tribunal. Les opérateurs étaient dirigés depuis la régie vidéo qui transmettait les images des caméras sur quatre moniteurs, permettant le choix des cadres et des angles en temps réel. Le réalisateur américain Leo Hurwitz sélectionnait celui des quatre axes qui serait enregistré. Les 114 séances du procès furent ainsi enregistrées sur des bandes vidéo de 65 minutes de format 2" standard américain.

Ce procès fut d'une importance considérable à tous égards. La valeur humaine et historique des témoignages que l'on y entendit et l'aperçu extraordinaire qu'il donna de la machinerie de mort nazie lui confèrent une dimension qu'aucun autre jugement n'avait jamais atteint. Environ 500 heures d'images furent tournées. Et pourtant, la plus grande partie de ces enregistrements demeura longtemps inutilisable. À la fin du procès, à la faveur d'une incertitude juridique concernant la propriété des droits d'exploitation, la tonne et demie de bandes vidéo fut acheminée à New York. Pendant quinze ans, personne ne s'intéressa plus au sort des images du procès Eichmann.



LA DISPARITION DES IMAGES

La mise en scène du procès Eichmann, comme la décision exceptionnelle de le filmer et de l'enregistrer intégralement, avaient pour but de créer un contact direct, immédiat, entre le témoignage cru des survivants et le spectateur. À l'origine de cette décision se trouvait la volonté de réfléchir, au sens optique du terme, l'horreur subie par les victimes, celles qui avaient survécu et celles que ressusciteraient les témoignages et la plaidoirie, pour en conserver la mémoire. C'est à cette horreur seule que devaient être exposés les spectateurs de ces images : les quelques minutes que l'on en connaît - par leur diffusion sur de nombreuses télévisions - étaient sans doute suffisantes aux yeux de l'État israélien pour atteindre ce but. L'exécution d'Eichmann a entraîné la disparition des images du procès, enfouies dans les combles des archives de l'État israélien.

En 1977, les bobines furent renvoyées à Jérusalem, aux archives Spielberg du Film Juif (Steven Spielberg Jewish Film Archives), abritées par l'Université hébraïque de Jérusalem. Dès leur transfert à l'Université de Jérusalem, elles furent stockées dans le seul endroit libre et possédant la fraîcheur nécessaire à leur conservation, des toilettes inutilisées. Les Archives Spielberg décidèrent d'en extraire immédiatement une sélection de soixante-dix heures. De ces soixante-dix heures d'images fixées sur un support de qualité médiocre

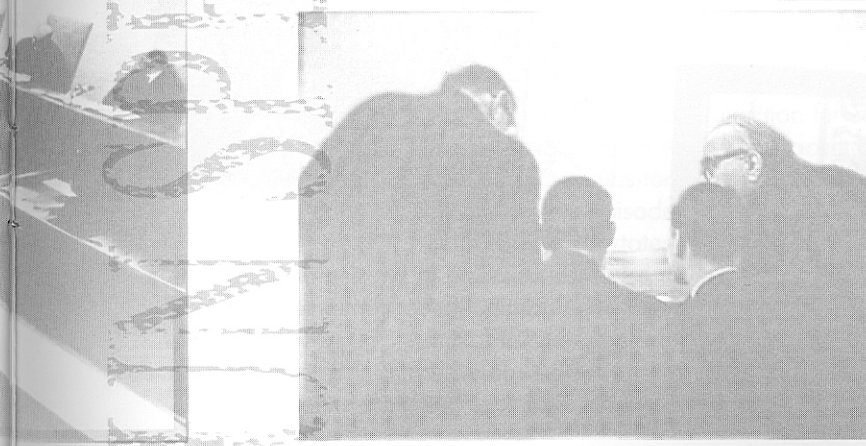
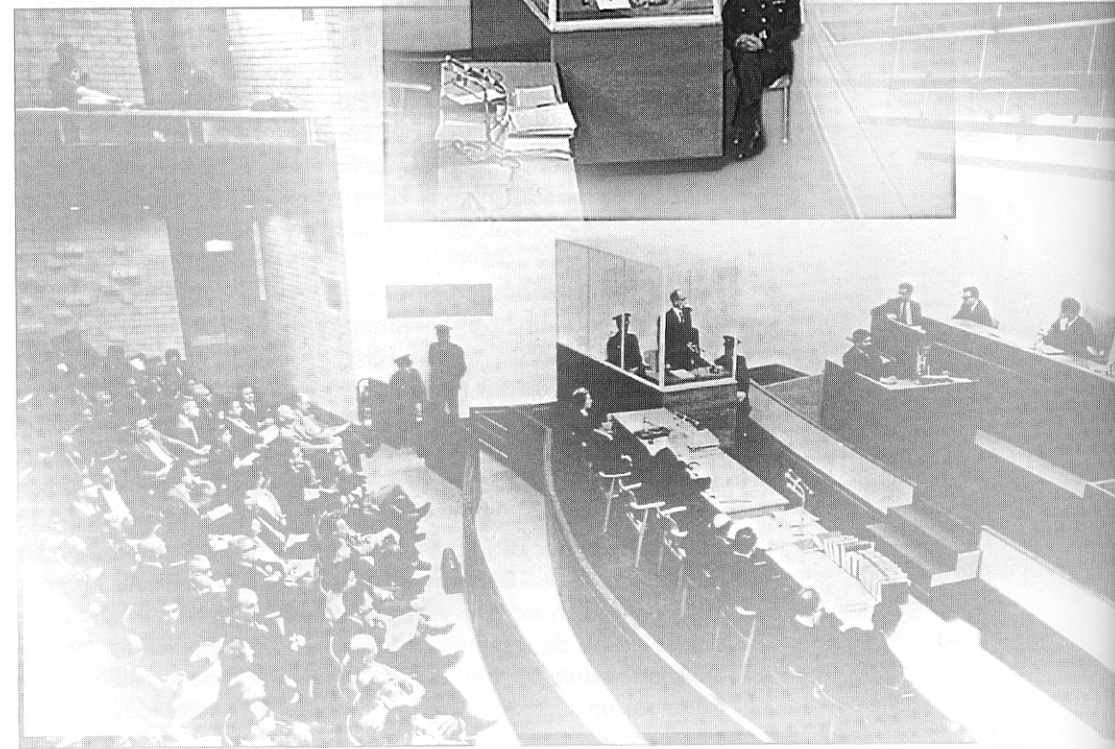
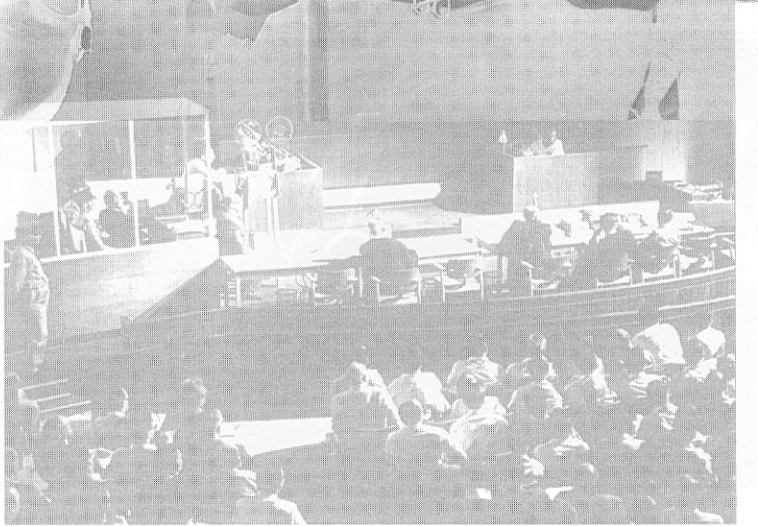
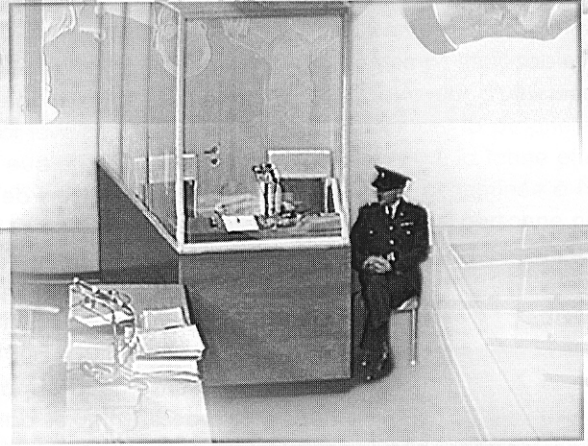
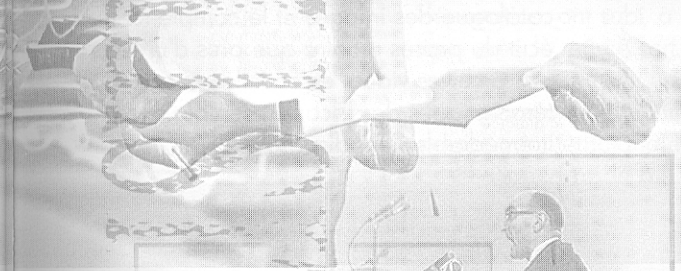
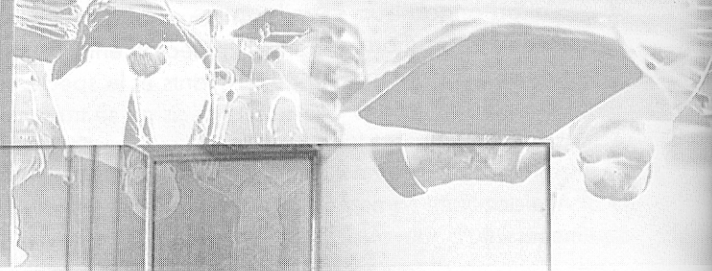
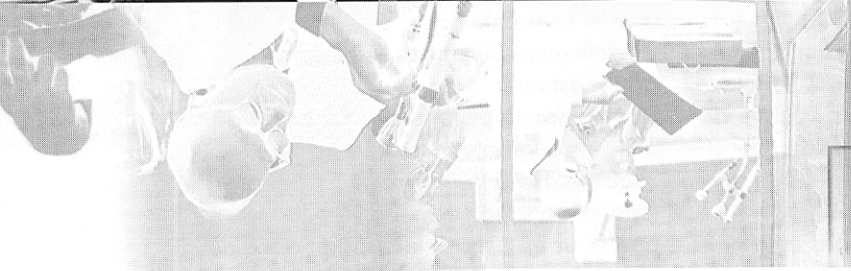
et présentées non comme des copies mais comme des originaux, quelques séquences étaient régulièrement vendues. Les 250 bandes originales, disposées en vrac et sans catalogue, étaient officiellement déclarées inaccessibles ou inexistantes.

Étant les premiers à tenter d'accéder aux archives originales, les auteurs de «UN SPECIALISTE» durent batailler, tant pour faire reconnaître l'existence de ce fonds, que pour en assurer le transfert dans de bonnes conditions, depuis le support 2" NTSC sur des bandes d'un format lisible.

L'INDEXATION

Pour réaliser un film à partir de ces enregistrements originaux, il a fallu fabriquer de nouveaux masters numériques, ce qui a permis de les préserver d'une disparition certaine. Le produit de cette opération constitue le nouveau fonds, désormais utilisable, du procès d'Adolf Eichmann. «UN SPECIALISTE» est entièrement tiré de ce fonds d'archives largement inédit.

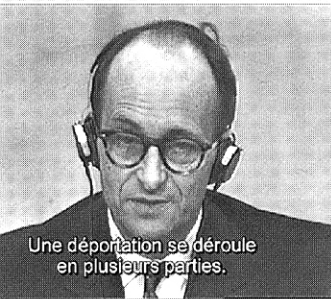
Six mois ont été nécessaires pour passer en revue, répertorier et classer l'ensemble des 350 heures avec pour uniques repères les numéros de pièces du procès et les noms des témoins. C'est un travail de rapprochement entre les scènes existantes en image et les textes du compte-rendu intégral du procès qui permit de dresser un catalogue complet et de transformer ainsi en archives «vivantes» cette masse d'images inutilisables.



transformer ainsi en
archives vivantes
cette masse d'images
inutilisables



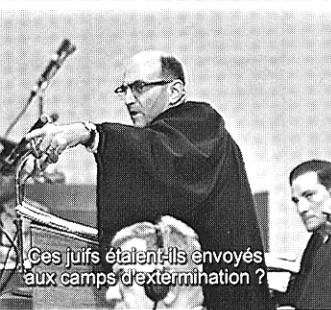
"Le Führer a ordonné l'extermination..."



Une déportation se déroule en plusieurs parties.



J'étais un... instrument dans les mains de forces supérieures.



Ces juifs étaient-ils envoyés aux camps d'extermination ?



... C'était un chaos.

RONY BRAUMAN, auteur

Né le 19 juin 1950 à Jérusalem, Docteur en médecine, diplômé en Médecine Tropicale, Santé Publique et Epidémiologie. Président de Médecins Sans Frontières de 1982 à 1994, Rony Brauman a effectué de nombreuses missions médicales humanitaires dans le monde. Passionné par les questions politiques et éthiques soulevées par l'assistance humanitaire, il a publié des articles sur l'aide au développement, les réfugiés, les relations entre humanitaire et politique, ainsi que des analyses critiques sur l'instrumentalisation de l'aide humanitaire, les rapports de celle-ci avec les médias. De 1992 à 1997, il était co-responsable d'un séminaire de troisième cycle à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Depuis 1998, il est professeur associé à l'Université Paris XII et co-producteur de l'émission Voix du Silence à France-Culture.

Bibliographie :

- 1991 • **DEVANT LE MAL**, RWANDA, UN GÉNOCIDE EN DIRECT, Arlea
- 1995 • **L'ACTION HUMANITAIRE**, Flammarion, (coll. Domino)
- 1996 • **HUMANITAIRE : LE DILEMME**, Entretiens avec Philippe Petit, Textuel
- **LES MÉDIAS ET L'HUMANITAIRE**, avec René Backmann, Ed. du CFPJ
- 1999 • **ELOGE DE LA DÉSOBÉISSANCE**, avec Eyal Sivan, Ed. Le Pommier/Fayard

Filmographie :

- **LA PITIÉ DANGEREUSE**
Ecriture et co-réalisation (avec François Margolin), film documentaire d'archives sur l'histoire politique de l'aide humanitaire.

EYAL SIVAN, auteur-réalisateur

Né en septembre 1964, à Haïfa, en Israël, Eyal Sivan a grandi à Jérusalem. Il quitte le lycée avant la fin de ses études pour se consacrer à la photographie. En 1982, durant la guerre du Liban, alors qu'il est appelé à faire son service militaire, il parvient à se faire réformer par l'armée israélienne. Il devient photographe de mode, puis quitte Israël pour s'installer en France, en 1985.

Filmographie :

- 1996-97 • **POPULATIONS EN DANGER**
Quatre courts-métrages documentaires de 13 min co-réalisés avec Alexis Cordesse
- **ITSEMBATSEMBA**, RWANDA UN GÉNOCIDE PLUS TARD
Merit Winner - San Fransisco International Film Festival 1997
sélection - Internationales Dokumentarfilmfestival Muenchen 1997
sélection - Human Rights Film Festival New York 1997
Mention spéciale - Festival cinéma documentaire de Bilbao 1997
- 1995 • **BURUNDI, SOUS LA TERREUR**
- **FOCA, ABSOLUT SERBIA**
- **KABOUL, DE GUERRE LASSE**
- **AQABAT-JABER, PAIX SANS RETOUR ?**
Documentaire de 60 min.
Momento ! / La SEPT-Arte / Amythos
- 1991 • **JERUSALEMS, LE SYNDROME BORDERLINE**
Documentaire-Fiction de 65 min.
Momento ! / La SEPT - Arte / Amythos

• **ITGABER, LE TRIOMPHE SUR SOI**

Documentaire 2x85 min - Les Films d'Ici / France 3 / Amythos / Image & Cie.
Entretien avec le penseur et scientifique israélien Y. Leibovitz, en deux parties : «De la Science et des Valeurs» et «De la Loi et de l'Etat».

• **ISRALAND** - Documentaire de 58 min - IMA Productions / FR3 / Etat d'Urgence.

• **IZKOR, LES ESCLAVES DE LA MÉMOIRE**
Documentaire de 97 min - IMA Productions / FR3 / ZDF / Rhea / Adam
Prix Procirep & Mention spéciale du Jury FIPA 1991. - Prix de l'Investigation à la Biennale Européenne du Documentaire, Marseille 1991

Objectif d'Or, Tel Aviv 1991.

• **AQABAT JABER, VIE DE PASSAGE**
Documentaire 81 min. Dune Vision / UNRWA
Grand Prix du Jury au Festival «Cinéma du Réel», Paris 1987-
Couronne d'Or au Festikon, Amsterdam 1988 -
Prix Air France & Radio France aux Rencontres Cinématographiques de Belfort, 1988 -
Prix du jury de la section socio-politique International Film Festival, Oakland 1988 -
Mention spéciale du Jury, Internationale Filmwoche, Mannheim 1988.

Bibliographie :

ELOGE DE LA DÉSOBÉISSANCE, avec Rony Brauman, Ed. Le Pommier / Fayard

1993

1991

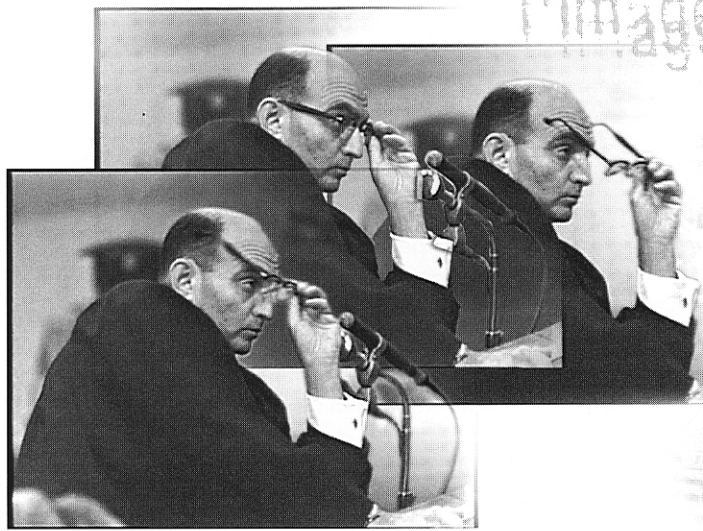
1990

1987

1991

LA RESTAURATION ET LES TRAITEMENTS NUMERIQUES

Les images avaient été tournées dans le seul souci de fournir un enregistrement linéaire du procès d'Eichmann. Tout le travail de montage de ce film a consisté à isoler dans cette grande quantité d'images celles qui, mises ensemble, exposaient un aspect fondamental et généralisable de l'entreprise de destruction nazie : le crime administratif.



D'un point de vue esthétique, les auteurs ont opté pour une restauration numérique méthodique, réalisée grâce à un système informatique inédit. Ainsi, la barrière historique induite par la « qualité archive » - contours flous, « bruit » vidéo, faible contraste - a été brisée. Ce mode de traitement permet de rendre aux images anciennes la qualité d'images actuelles. Il ouvre un champ nouveau pour l'usage d'images d'archives, source d'inspiration, de citation et de réalisation.



IMAGE

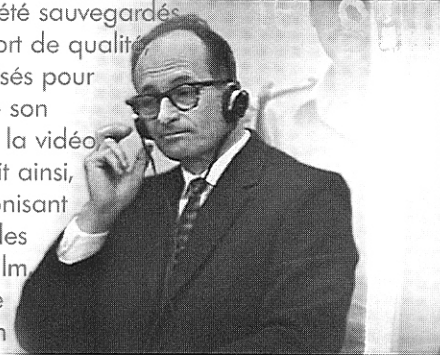
Trois types d'effets spéciaux ont été utilisés : D'une part, des éclairages numériques furent dessinés puis appliqués sur la quasi-totalité des images du film, afin d'offrir une profondeur à ces pâles images télévisuelles. D'autre part, pour rendre compte de l'espace architectural du tribunal et pour assurer la continuité temporelle des dialogues, des mouvements de caméra qui n'existaient pas dans les images d'origine ont été créés. À partir de plusieurs plans restaurés, un plan unique était composé, englobant, par exemple, la cage de verre de l'accusé à gauche, l'estrade des juges au centre et le box des témoins à droite. Des mouvements panoramiques artificiels ont ensuite été appliqués sur ces plans ainsi créés. Enfin, des plans du public dans la salle d'audience ont ensuite été « incrustés » comme reflets sur la paroi de verre du box de l'accusé, de façon à réintégrer la présence du public dans le huis-clos.

Enfin le support vidéo définitif a été transféré sur film 35mm grâce à une technique entièrement informatique développée spécialement pour la production du film.

SON

Le son a également fait l'objet d'un travail important. Parallèlement à l'enregistrement vidéo des images du procès, La Voix d'Israël, radio israélienne, avait pris en charge l'enregistrement intégral de 600 heures de son. Ces enregistrements radiophoniques de bonne qualité avaient été réalisés au moyen de micros distincts, attribués à chacun des protagonistes du procès. Après avoir été sauvegardés sur un support de qualité, ils furent utilisés pour remplacer le son d'origine de la vidéo, ce qui permit ainsi, en resynchronisant l'ensemble des images du film de créer une spatialisation sonore de ce huis-clos.

Ces enregistrements étaient, certes, d'une bonne qualité. Néanmoins, ils ne restituaient que les dialogues des principaux protagonistes du film. Pour renforcer la proximité par rapport à ces personnages, chacun de leurs mouvements a été doublé par un bruitage enregistré et la qualité de leur voix fut re-travaillée. De même, pour restituer la présence de la foule dans le tribunal, les réactions originales du public, difficilement audibles, ont été rendues plus intelligibles. Un environnement sonore particulier, créant un espace architectural et acoustique propre, a été conçu pour chacune des treize scènes.



EQUIPE DE PRODUCTION

AUTEURS	Eyal SIVAN & Rony BRAUMAN
RÉALISATEUR & PRODUCTEUR	Eyal SIVAN
PRODUCTION EXÉCUTIVE	Armelle LABORIE
MONTAGE IMAGE	Audrey MAURION
MONTAGE SON	Nicolas BECKER & Audrey MAURION
DIRECTION DE PRODUCTION	Yves SMADJA
CONCEPTION DES ÉCLAIRAGES NUMÉRIQUES	Jean-Marc FABRE
CONCEPTION SONORE & BRUITAGE	Nicolas BECKER
MIXAGE	Philippe BAUDHUIN & Thomas GAUDER
RESTAURATION IMAGE & TRANSFERT SUR 35MM	DUST Restauration
POST-PRODUCTION NUMÉRIQUE	François HELT / DUST Restauration & Armin ERTL / VOSS tv-ateliers
MUSIQUES ORIGINALES	Yves ROBERT, Krishna LEVY, Béatrice THIRIET & Jean-Michel LEVY
MUSIQUE ADDITIONNELLE (GÉNÉRIQUE)	«Russian Dance» de Tom WAITS
PRODUCTEURS ASSOCIÉS	Martine BARBE (Image Création, Belgique) Amit BREUER (Amythos, Israël) Erich LACKNER (Lotus Films, Autriche) Elke PETERS (BIFF, Allemagne)
EDITION VIDÉO & DVD	EDITIONS MONTPARNASSE
COMMERCIALISATION FRANCE & ÉTRANGER	Gilles-Marie TINÉ / ARCAPIX & INTERMEDIA ARC PICTURES

Adolf EICHMANN

REPERES BIOGRAPHIQUES

1906 Naissance à Solingen (Rhénanie).

1914 Sa famille s'installe à Linz, en Autriche.

1923 Il exerce différents métiers : mineur, stagiaire dans la construction électrique, puis représentant de commerce jusqu'en 1933.

1932 Il adhère au parti nazi et à la SS.

1933 Il quitte l'Autriche pour l'Allemagne. Pendant un an, il sert dans l'armée, puis dans les camps d'entraînement SS.

1934 Il est détaché à Berlin, au Service de recherche sur les francs-maçons.

1935 Il entre au Service des Affaires Juives, il apprend des rudiments de yiddish et d'hébreu. Il épouse Vera Leibl, avec qui il aura quatre enfants.

1938 Il est nommé sous-lieutenant (Untersturmführer). Après l'Anschluss (rattachement de l'Autriche à l'Allemagne), Eichmann est envoyé à Vienne. Il y organise l'émigration forcée des juifs.

1940 Il étudie un plan de déportation massive des juifs à Madagascar. Le plan est abandonné.

1941 Il est nommé à la tête du bureau IVB4 chargé des « affaires juives et des évacuations », poste qu'il occupera jusqu'en 1945. Nommé lieutenant-colonel SS (SS Obersturmbannführer)

1942 Il participe, en tant que secrétaire, à la Conférence de Wannsee, consacrée à la « solution finale du problème juif ».

1945 Prisonnier de guerre sous de fausses identités, il s'évade à deux reprises.

1946 Après le procès de Nuremberg, il décide de disparaître. Il passe quatre années en Allemagne de l'Ouest.

1950 Il passe en Autriche, en Italie, puis en Argentine où il vit avec sa famille sous le nom de Ricardo Klement.

1960 Il est enlevé par les services secrets israéliens le 11 mai. David Ben Gourion annonce, le 23 mai, qu'Eichmann, transféré en Israël, y sera bientôt jugé.

1961 Ouverture du procès le 11 avril. Sentence le 15 décembre : « Le Tribunal condamne Adolf Eichmann, reconnu coupable pour ses crimes commis contre le peuple juif, pour ses crimes contre l'humanité, pour ses crimes de guerre, à la peine de mort ». Eichmann fait appel.

1962 Le jugement est confirmé en appel le 28 mars. Eichmann présente un recours en grâce auprès du chef de l'État.

Le 31 mai, le recours en grâce est refusé. Eichmann est pendu vers minuit. Ses cendres sont dispersées en Méditerranée, au-delà des eaux territoriales israéliennes.

LES ETAPES DU MONTAGE

Avec cette suite chronologique et le catalogue détaillé de toutes les séquences et de tous les plans, le visionnage proprement dit pouvait commencer. La comparaison entre le catalogue des images et le compte-rendu écrit du procès montra que près d'un tiers des archives vidéo, essentiellement des témoignages de rescapés, semble avoir irrémédiablement disparu.



02 : 52 : 55 : 03

01 : 04 : 41 : 03



Adossés à la problématique du crime administratif et confronté au fonds intimidant des 350 heures d'images tournées en huis-clos, les auteurs ont dû éliminer des blocs entiers.

Les brillantes analyses de jurisprudence des magistrats israéliens, comme les objections opposées par la défense d'Eichmann ont été classées hors-sujet. Le très long discours d'ouverture du procureur, comme certains témoignages sans rapport avec la déportation, ont subi, à quelques variations près, le même sort. Tous les récits de rescapés concernant uniquement l'intérieur des camps ont été écartés, à l'exception de ceux qui témoignaient de l'arrivée à destination, dans le but de demeurer strictement dans le «domaine de compétence technique» d'Eichmann.

Ces coupes massives, la suppression des délais de traduction et celles des images de trop mauvaise qualité permirent de réduire les trois cent cinquante heures à soixante-dix.

Dans un deuxième temps, les auteurs ont construit un pré-montage. En mesure de rapprocher les faits rapportés par les témoins aux explications d'Eichmann, l'équipe de montage a bousculé l'ordre des audiences, pour travailler sur des moments du procès illustrant des périodes de l'histoire dans leur déroulement chronologique.

Le produit de la troisième sélection fut une série de séquences thématiques racontant à plusieurs voix (les témoins, l'accusé, la cour) différents épisodes historiques. Ce fut l'occasion de constater à nouveau la complémentarité des récits de l'accusé et des témoins, entre lesquels on ne relevait presque aucune contradiction d'ordre factuel. Le travail sur ces séquences porta leur durée de douze à huit heures.

La silhouette du «SPECIALISTE» commençait à apparaître. Il a fallu l'affiner : quel que soit son domaine, un spécialiste est une personne qui se perçoit et qui est socialement perçue comme telle. Cette définition impliquait une description de son champ de compétences et de sa connaissance d'expert. Les séquences montées furent revues et remaniées selon cette grille d'interprétation.

L'ultime étape qui devait amener au film lui-même consista d'abord en un travail sur le texte écrit dans le but d'établir une continuité dialoguée définitive. Les séquences déjà montées faisaient ressortir des répétitions, ou plutôt des thèmes emboîtés les uns dans les autres, que le travail sur papier permit de dissocier et de trier : structure hiérarchique de l'organisation administrative, sens de l'ordre et délimitation des territoires de compétence de l'accusé, mise en évidence de la «procédure» qu'est une déportation, récits croisés d'Eichmann et des rescapés, fonctions générales et rôles concrets des conseils juifs. Les images d'Eichmann manipulant avec gourmandise des piles de documents fournissaient en elles-mêmes une représentation efficace de sa ferveur bureaucratique. L'ensemble fut organisé avec le souci permanent de se tenir au plus près de l'ordre chronologique des événements et aboutit à une construction dramatique du film en treize scènes : treize moments du procès qui se succèdent, chacun avec une esthétique propre à l'ambiance et au rythme de l'action.

